

# REMOTE TOWER (GT DAT)

BUREAU NATIONAL,  
AIX-EN-PROVENCE,  
LE 28 NOVEMBRE 2017



## QUAI DU LARGE : LE CHEVAL DE TROIE DE LA DSNA

L'USAC-CGT suit, depuis l'apparition du projet Remote Tower dans le programme SESAR, les évolutions technologiques et réglementaires qui font aujourd'hui fantasmer la DSNA. Nous dénonçons les dérives idéologiques qui se cristallisent sur le Quai du Large à Cannes.

### ÉTAT DES LIEUX

Aujourd'hui, c'est la Suède qui est en pointe sur le sujet avec leur industriel Saab qui a le premier créé une solution technique. L'état Suédois a alors influencé le prestataire de service du contrôle, LFV, afin que cela devienne une vitrine technologique pour le pays. Aujourd'hui, 3 aérodromes sont contrôlés à partir du Remote Tower Center de Sundsvall. Précisons tout de même que la géographie suédoise se prête à ces expériences : des aérodromes difficiles d'accès avec peu de trafic et des difficultés pour maintenir un effectif de contrôleurs qualifiés et un réseau haut débit

performant déjà existant. Dans le même temps, d'autres projets émergent comme en Allemagne, où le centre de Leipzig devrait rendre le service de contrôle déporté, mais pas en simultané, de 3 aérodromes.

On peut également recenser des projets en Angleterre, Hongrie, Finlande, aux États-Unis... **Le discours commun de ces prestataires consiste à dire que cette technologie devrait permettre de baisser le coût du contrôle d'aérodrome** (car cela faciliterait, entre autres, la mise en concurrence des prestataires).

### AUCUN GARDE-FOU RÉGLEMENTAIRE

L'USAC-CGT est en pointe sur ce sujet puisque nous siégeons au nom d'ETF dans le groupe de travail réglementaire à l'EASA. Une première phase a permis de « couvrir » la situation suédoise par un document listant les bonnes pratiques pour un aéroport à faible trafic contrôlé, mais qui n'est pas opposable aux prestataires de services de la navigation aérienne, conformément au cadre fixé par l'EASA.

Depuis environ 1 an, l'EASA a relancé les discussions sur ce sujet pour lever la dite restriction et avoir un document qui couvre tous les projets de Remote Tower. Le lobby des prestataires et des industriels du secteur qui prétendent, sans le démontrer, que rien ne change dans le service rendu, ne veulent pas d'un cadre réglementaire contraignant. Au-delà de nos positions nationales opposées à ce qu'un agent fasse du contrôle multi-site, il est à nos yeux nécessaire d'encadrer au niveau européen le mode multiple où plusieurs aérodromes sont contrôlés simultanément par le même contrôleur (nombre maximal d'aérodromes, prescription contraignantes sur le trafic gérable et sur les pistes de ces aérodromes comme deux

aérodromes à QFU identiques non « regroupables »). Et malgré les efforts conjoints des représentants syndicaux, l'EASA a donné gain de cause aux prestataires et industriels puisque qu'elle a décidé de ne pas changer la réglementation opposable mais d'en rester à des recommandations de bonnes pratiques sans dissiper nos craintes. Même sur l'adaptation du référentiel de la licence de contrôle, l'EASA reste sourde à nos remarques provoquant une réaction forte et conjointe des syndicats européens.

Le projet de l'EASA sera soumis à partir de novembre à consultation publique et nous utiliserons tous les moyens disponibles pour faire entendre raison au régulateur. **En effet, nous anticipons déjà les conséquences sociales négatives pour les agents** : déplacements des personnels, affaiblissement du service de maintenance, mise en concurrence facilitée et flexibilisation du temps de travail amenant in fine à un dumping social (réduction des salaires), sans parler de l'aspect sécurité informatique encore sous financé à la DGAC. Il s'agit donc d'un sujet majeur pour l'avenir des personnels de la DSNA comme des autres prestataires.

1, Rue Vincent Auriol  
13617 Aix-en-Provence cedex  
Tél. : +33.4.42.33.76.85  
Fax : +33.4.42.33.76.94  
www.usac-cgt.org



Union Syndicale  
de l'Aviation Civile  
CGT

## LES PROJETS DE LA DSNA

Si l'on doit faire le bilan des projets présentés lors du GT DAT (Digital Advanced Tower, le nom donné par la DSNA aux Remote Tower), nous sommes tentés de dire qu'il y a un décalage entre les besoins opérationnels remontés et les solutions proposées ayant recours à cette technologie. **Les coûts sont sous estimés pour des gains relatifs.** L'USAC-CGT y voit une volonté politique de la DSNA de mettre en œuvre cette technologie coûte que coûte. En effet :

- les besoins opérationnels de Mérignac seraient remplis par un radar sol, solution dont nous avons demandé une estimation financière.
- Pyrénées demande une visualisation en 2D d'une situation au sol détectée par des caméras, ce qu'aucun industriel ne sait faire aujourd'hui.
- Martinique, Blagnac... projets morts-nés
- Ground Tower : projets provoquant l'hostilité des contrôleurs locaux...

## QUAI DU LARGE : LE RÉEL ENJEU

Il y a un constat partagé par tous, OS comme administration : l'aérodrome de Cannes connaît un trafic très important, et la présence de l'hélistation du Quai du Large à ses abords nécessite que les procédures actuelles évoluent. La volonté de l'administration est d'y implanter un système de Remote Tower afin de pouvoir fournir le service de contrôle sur cette hélistation, voire créer une deuxième FATO.

L'USAC-CGT comprend et soutient la volonté des contrôleurs locaux de sortir de la situation opérationnelle ubuesque dans laquelle ils se trouvent : devoir rendre le service de contrôle sur une hélistation qu'ils ne voient pas. Dans ce cadre, l'étude proposée incluant l'utilisation de caméras pour rendre un service de contrôle déporté à partir d'une position dédiée dans la tour de Cannes est envisageable.

L'USAC-CGT s'opposera cependant aux

tentatives de la DSNA et du SNCTA de créer une position de travail permettant le contrôle simultané de deux sites distants. D'ailleurs, les justifications plus que maladroites du représentant local du SNCTA n'ont convaincu personne, si ce n'est une administration trop contente de trouver à nouveau un allié dans un dossier qui fait pourtant l'unanimité contre des autres OS. **C'est parce que**

DSNA et SNCTA ont présenté au cours d'un atelier du dialogue social européen leur co-gestion du dossier du Quai du Large. Il est parfaitement inacceptable que le dialogue social se résume à des bilatérales avec une seule organisation syndicale, ce que nous n'avons pas manqué de rappeler.

**nous défendons les agents de Cannes, et non pas les volontés de la DSNA, que l'USAC-CGT refuse la mise en place du contrôle multi-sites simultané.**

Il faut envisager d'autres possibilités. Le déclassement du service lorsque le Loc n'est pas dégroupable en est une et c'est une procédure dégradée qui doit de toute façon être créée pour les situations exceptionnelles (absence d'un contrôleur, panne des systèmes techniques...).

Défendons ensemble notre droit de grève : signez et faites signer la pétition sur <http://www.atcorights.org>

L'USAC-CGT est favorable à une évolution technologique raisonnée et maîtrisée qui ne se fasse pas au détriment des intérêts des personnels. Au niveau européen, nous contribuons activement à une promotion de Remote Tower socialement acceptable !

